

Etat des lieux des nouvelles installations en agriculture en Région wallonne

par

Philippe BURNY⁽¹⁾ et Thomas DOGOT⁽²⁾

1. Introduction

Les résultats présentés ci-dessous sont issus de données individuelles provenant du recensement agricole et horticole au 15 mai 2005 et fournies par la Direction générale de la statistique et de l'information économique (DGSIE).

Elles concernent d'une part l'ensemble des exploitations wallonnes et, d'autre part, les « reprises » et les « nouvelles installations », rassemblées sous le vocable « nouvelles exploitations », dont le nombre est de 389 (226 « reprises » et 163 « nouvelles installations »).

Pour diverses variables jugées intéressantes, une comparaison est effectuée entre les « nouvelles exploitations » et l'ensemble des exploitations agricoles et horticoles wallonnes, afin de mettre d'éventuelles différences en évidence.

2. Age du chef d'exploitation

De manière apparemment logique, les chefs des « nouvelles exploitations » sont, en moyenne, plus jeunes que dans la population totale.

Dans la catégorie des moins de 35 ans, on compte 27,9 % des chefs des « nouvelles exploitations », contre 7,4 % seulement dans l'ensemble de la population.

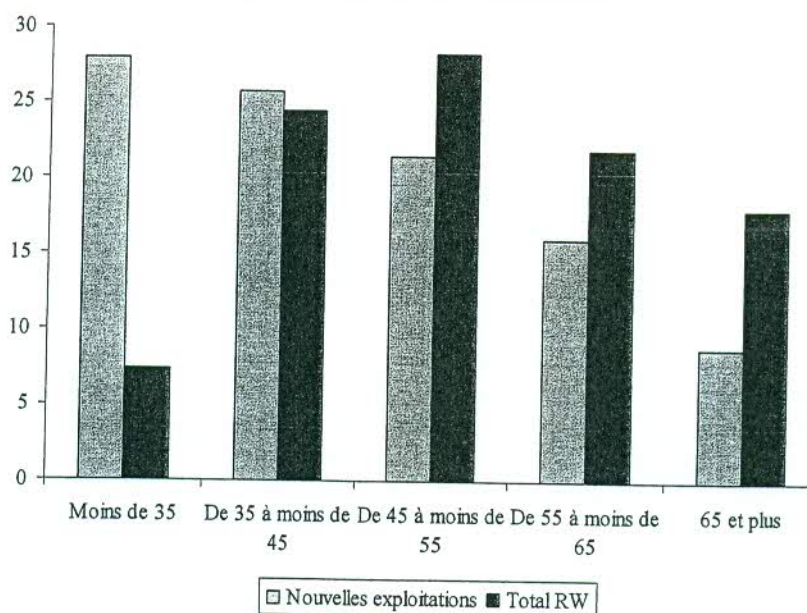
Parmi les plus âgés, 24,8 % des chefs des nouvelles exploitations ont plus de 55 ans alors que cette proportion atteint 40 % dans le total.

Il s'avère donc que le nombre de chefs des « nouvelles exploitations » relativement âgés n'est pas négligeable. Une analyse de terrain serait intéressante à ce sujet.

⁽¹⁾ Centre wallon de Recherches agronomiques – Service Economie

⁽²⁾ Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux – Unité d'Economie et Développement rural

Figure 1 : Age du chef d'exploitation



Source des données de base : DGSIE

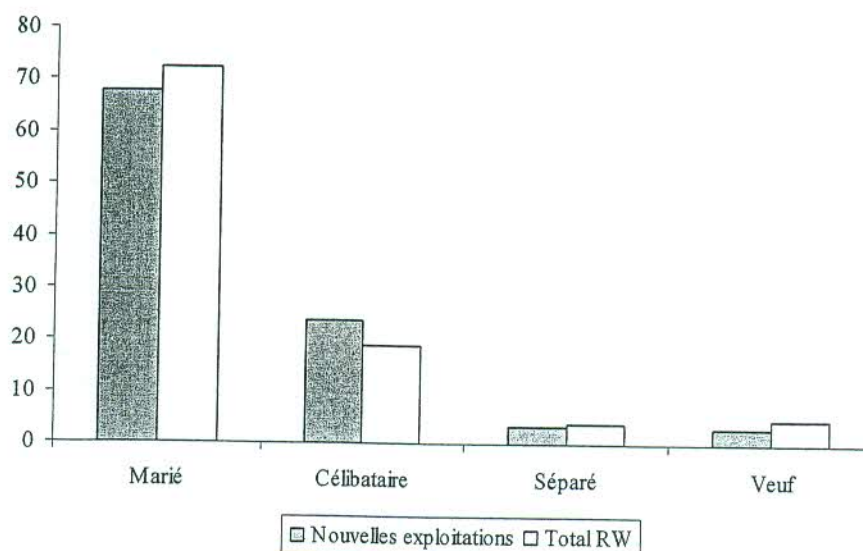
3. Etat civil de l'exploitant

La proportion d'exploitants mariés est un peu plus importante dans le total de la population (72,3 %) que dans le groupe des nouvelles exploitations (67,8 %). Il en est de même pour les veufs et séparés (8,8 % contre 6,5 %).

Au contraire, le pourcentage de célibataires (18,9 contre 23,8) est plus faible dans l'ensemble de la population.

Cette situation peut s'expliquer par les différences de la pyramide des âges.

Figure 2 : Etat civil de l'exploitant



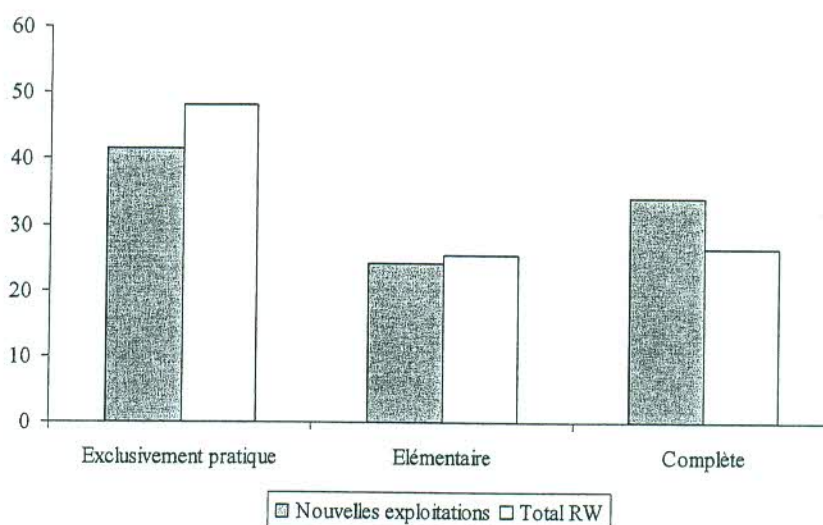
Source des données de base : DGSIE

4. Formation du chef d'exploitation

La proportion de chefs d'exploitation ayant une formation agricole complète est nettement plus importante pour les « nouvelles exploitations » que pour le total des exploitations (34,2 % contre 26,5 %).

A l'opposé, les chefs d'exploitation ayant une formation exclusivement pratique, sont proportionnellement moins nombreux dans les « nouvelles exploitations » (41,5 % contre 48,1 %).

Figure 3 : Formation du chef d'exploitation



Source des données de base : DGSIE

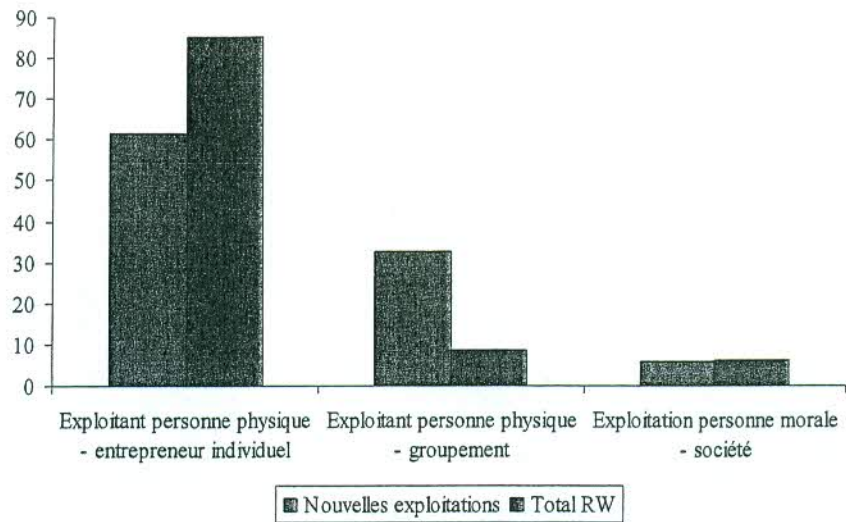
5. Statut juridique de l'exploitation

Le nombre d'exploitants en personne physique-groupement est beaucoup plus important, proportionnellement, dans les « nouvelles exploitations » que dans l'ensemble des exploitations wallonnes : 32,6 % contre 8,7 %.

C'est l'inverse pour les entrepreneurs individuels : 61,4 % contre 85,2 %.

Le pourcentage de sociétés est semblable et avoisine 6.

Figure 4 : Statut juridique de l'exploitation

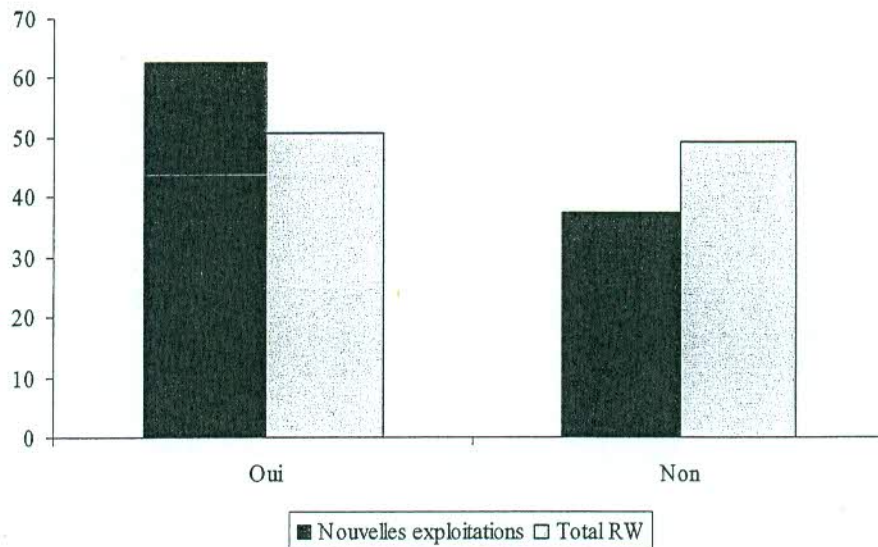


Source des données de base : DGSIE

6. Tenue d'une comptabilité agricole

62,7 % des « nouvelles exploitations » tiennent une comptabilité, contre 50,8 % dans la population totale.

Figure 5 : Tenue d'une comptabilité agricole

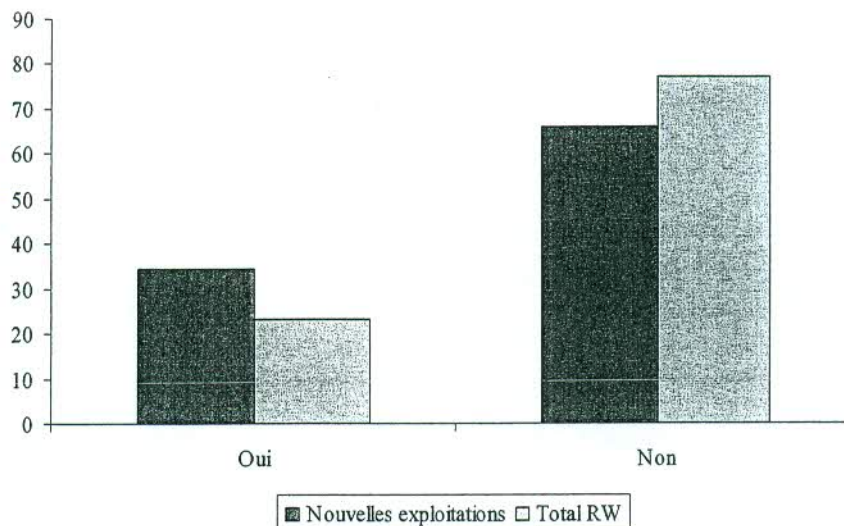


Source des données de base : DGSIE

7. Utilisation d'un micro-ordinateur

Parmi les « nouvelles exploitations », 34,2 % disposent d'un micro-ordinateur à usage professionnel. Cette proportion n'est que de 23,1 % pour l'ensemble de la population.

Figure 6 : Utilisation d'un micro-ordinateur

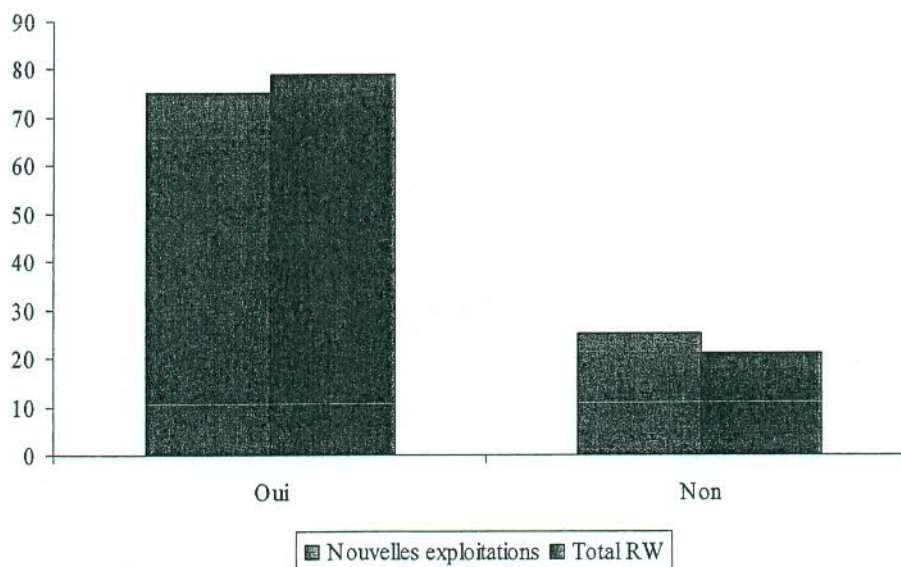


Source des données de base : DGSIE

8. Connection à internet

Parmi les agriculteurs disposant d'un micro-ordinateur, 75 % sont connectés à Internet parmi les « nouvelles exploitations », contre 79 % dans l'ensemble de la population.

Figure 7 : Connection à internet

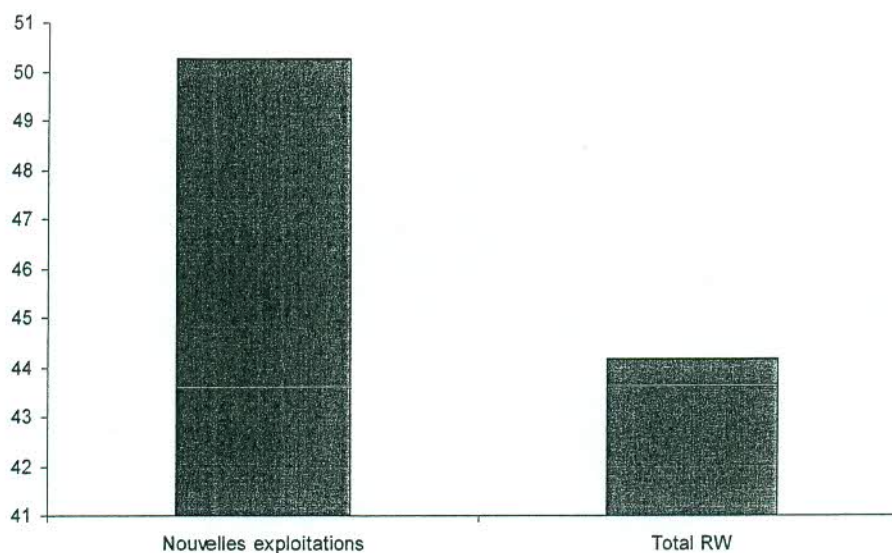


Source des données de base : DGSIE

9. Superficie Agricole Utile

La SAU moyenne est un peu plus grande pour les « nouvelles exploitations » (50,26 ha) que pour l'ensemble des exploitations wallonnes (44,16 ha).

Figure 8 : Superficie Agricole Utile



Source des données de base : DGSIE

10. Taille moyenne des cheptels

Les cheptels moyens dans les « nouvelles exploitations » sont sensiblement plus élevés que la moyenne wallonne.

C'est notamment le cas pour le nombre de vaches laitières en production (55 têtes contre 36), pour les poulets de chair et les poules pondeuses.

Tableau 1 : Taille moyenne des cheptels

	Nouvelles exploitations	Total RW	Nouvelles exploitations/RW en %
Total bovins	133	107	124
Vaches laitières	55	36	153
Vaches allaitantes	37	32	116
Porcs	441	352	125
Poules pondeuses	2 264	659	344
Poulets de chair	10 115	6 478	156

Source des données de base : DGSIE

11. Races des vaches

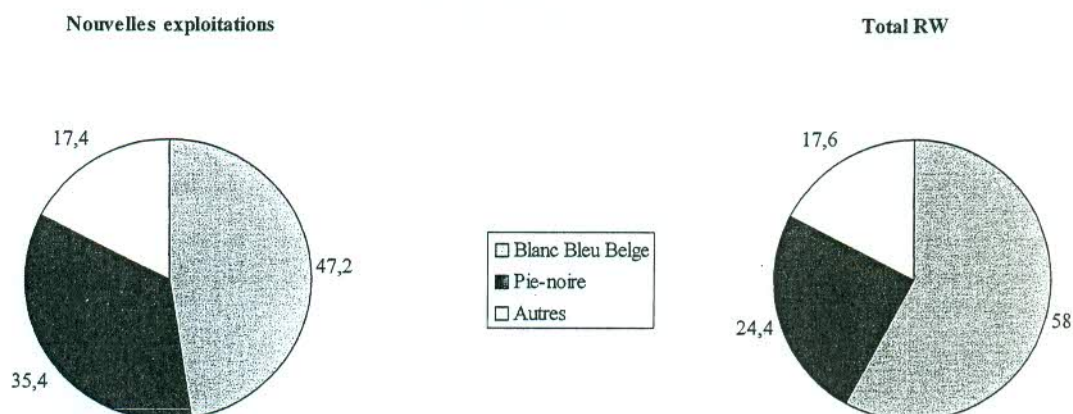
Le Bleu Blanc Belge représente 47,2 % des vaches détenues dans les « nouvelles exploitations », contre 58,0 % dans l'ensemble des élevages bovins wallons.

Par contre, le pourcentage de Pie noire y est sensiblement plus élevé : 35,4 contre 24,4.

Les autres races occupent la même place dans les deux groupes (17,4 et 17,6 %).

Dans le secteur laitier, les « nouvelles exploitations » ont donc concerné des troupeaux relativement importants.

Figure 9 : Races des vaches



Source des données de base : DGSIE

12. Orientation technico-économique

D'une façon générale, les « nouvelles exploitations » présentent les mêmes orientations technico-économiques que dans l'ensemble de l'agriculture wallonne.

Parmi les « nouvelles exploitations », près de 60 % se trouvent dans l'OTE générale « herbivores ».

Les exploitations laitières représentent 20 % du total (dont deux tiers de « très spécialisées »), les exploitations viandeuses 18,2 % et les mixtes (lait, élevage et viande) 16,5 %, ce qui est sensiblement plus que pour l'ensemble de la population (10,5 %).

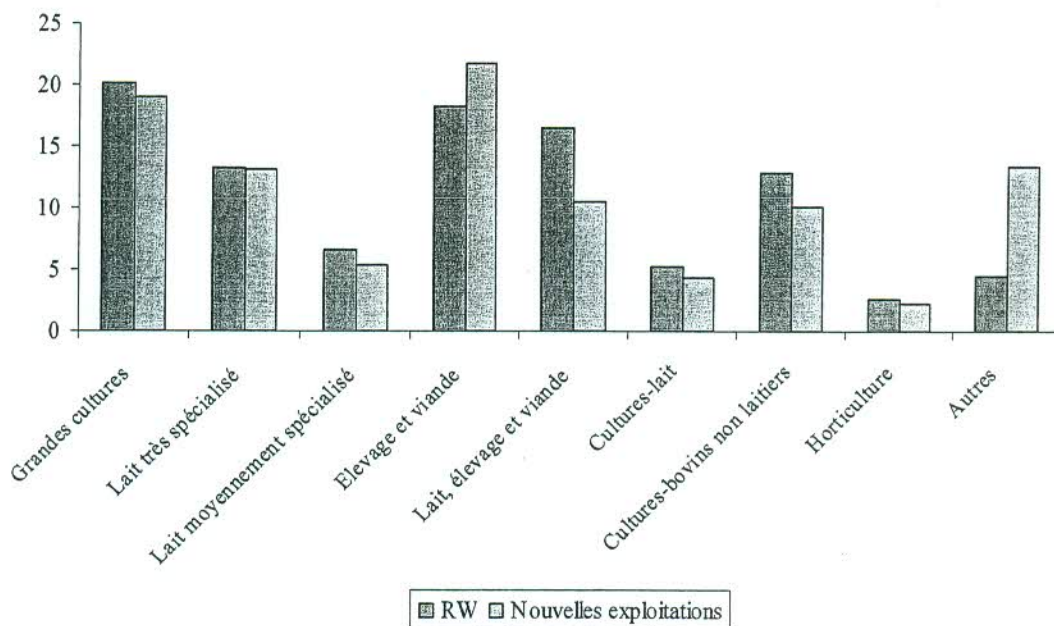
Les exploitations de grandes cultures représentent un cinquième du total, que ce soit pour les « nouvelles exploitations » ou la population totale.

On trouve encore un pourcentage significatif d'exploitations pratiquant à la fois les cultures et l'élevage.

L'horticulture ne concerne, en tant qu'OTE générale, qu'un peu plus de 2 % des exploitations, dans leur ensemble ou « nouvelles ».

On remarque enfin une différence importante pour le poste « autres OTE », car 13,4 % des « nouvelles exploitations » s'y retrouvent, contre seulement 4,5 % pour l'ensemble de la population. La différence se situe surtout au niveau de l'OTE principale 44 « autres herbivores », c'est-à-dire surtout des moutons, qui représente 8,4 % des « nouvelles exploitations ».

Figure 10 : Orientation technico-économique



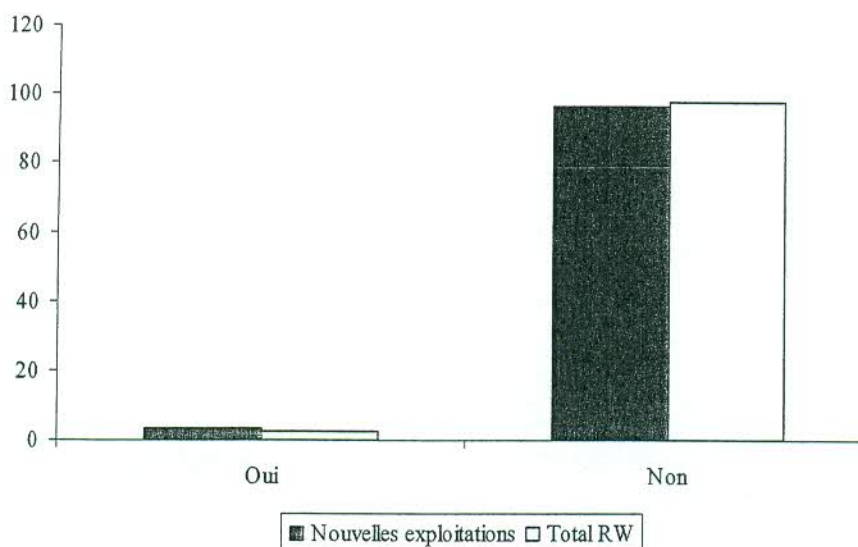
Source des données de base : DGSIE

13. Agriculture biologique

Le pourcentage d'exploitations pratiquant l'agriculture biologique reste faible.

Cependant, il est sensiblement plus élevé parmi les « nouvelles exploitations » (3,6 %) que dans l'ensemble (2,4 %).

Figure 11 : Agriculture biologique



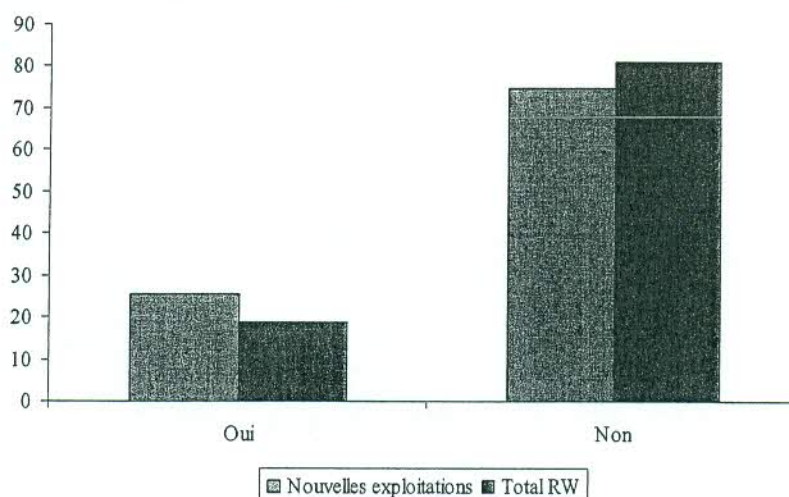
Source des données de base : DGSIE

14. Pratique d'une autre activité lucrative

14.1. Autre activité lucrative de l'exploitant

Parmi les « nouvelles exploitations », la pratique par l'exploitant d'une autre activité lucrative est un peu plus fréquente que dans l'ensemble de la population (25,4 % contre 18,9).

Figure 12 : Pratique d'une autre activité lucrative



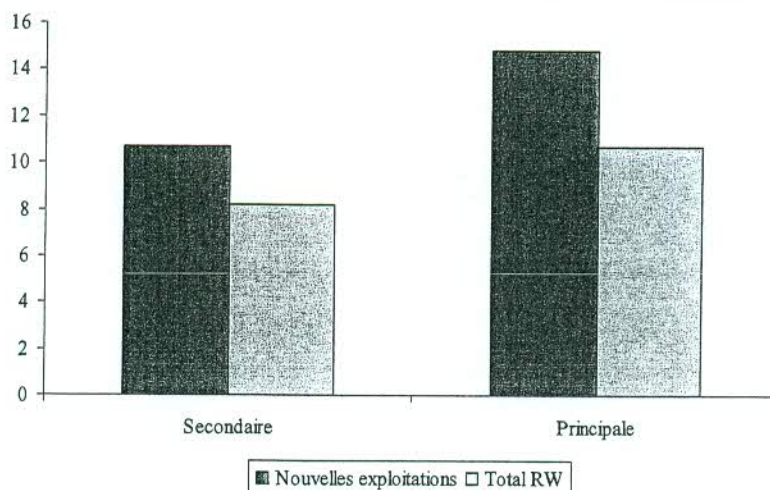
Source des données de base : DGSIE

14.2. Importance de l'autre activité lucrative de l'exploitant

Parmi les « nouvelles exploitations », 10,7 % des exploitants ont une autre activité lucrative secondaire et 14,8 % une autre activité lucrative principale.

Ces proportions sont plus faibles dans l'ensemble de la population, avec 8,2 % et 10,7 % respectivement.

Figure 13 : Importance de l'autre activité lucrative de l'exploitant

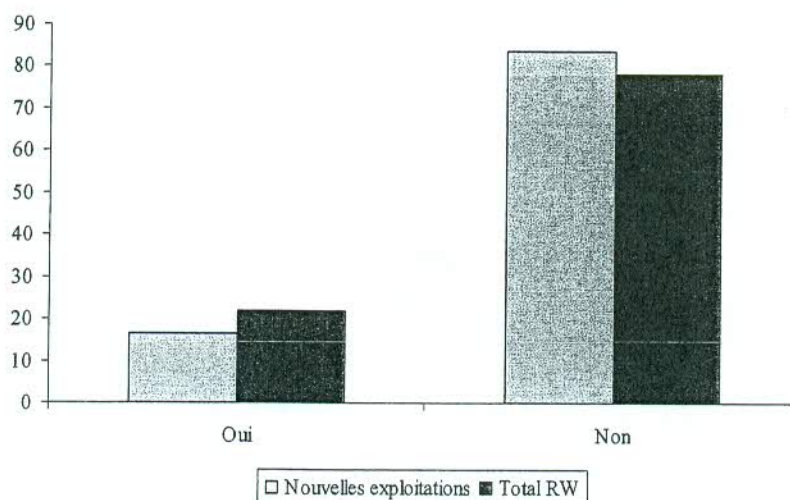


Source des données de base : DGSIE

14.3. Autre activité lucrative du conjoint

Dans l'ensemble des exploitations agricoles wallonnes, 21,8 % des conjoints aidants ont une autre activité lucrative, contre 16,5 % dans les « nouvelles exploitations ».

Figure 14 : Autre activité lucrative du conjoint



Source des données de base : DGSIE

15. Conclusions

Pour l'année 2005, la comparaison des données statistiques relatives aux « reprises » et aux « nouvelles installations » avec l'ensemble des exploitations agricoles et horticoles wallonnes permet de tirer les enseignements suivants :

- les chefs des « nouvelles exploitations » sont plus jeunes que dans l'ensemble ;
- le pourcentage d'exploitants mariés est plus faible ;
- la formation est meilleure ;
- le pourcentage de groupements est beaucoup plus élevé ;
- la tenue d'une comptabilité et l'usage d'un micro-ordinateur professionnel sont plus fréquents ;
- les exploitations ont une superficie plus grande ;
- la taille moyenne des cheptels est plus élevée ;
- la proportion d'élevages ovins est plus élevée (diversification) ;
- la proportion de la Pie-noire est plus importante et celle de Blanc-Bleu Belge moins élevée ;
- la pratique de l'agriculture biologique est plus fréquente ;
- la pratique d'une autre activité lucrative se rencontre plus souvent.